

« Au nom du vivre ensemble » : la tribune des 37 maires du Grand Narbonne qui appellent au soutien des citoyens

Lors de la conférence des maires du Grand Narbonne (instance consultative qui réunit tous les maires du Grand Narbonne) qui s'est tenue à Leucate début septembre, **les maires ont souhaité mettre à l'ordre du jour de cette réunion, une discussion sur les incivilités, menaces et agressions envers les élus et représentants des services publics.** Ce débat animé par le Maire de Vinassan, **Didier Aldebert, faisait suite aux menaces de mort proférées à l'encontre d'Alain Perea, Député de la 2^e circonscription de l'Aude, au cœur de l'été.**

Si la discussion a permis d'évoquer les **agressions, malheureusement de plus en plus nombreuses, envers les élus, représentants de la République,** elle a largement aussi permis d'échanger sur les **incivilités et menaces que vivent les agents de service public dans l'exercice de leurs missions.** A l'issue de ce débat, les élus ont souhaité **rédiger une tribune intitulée « au nom du vivre ensemble » appelant la majorité des citoyens à faire entendre leur voix et leur soutien aux élus mais aussi à toutes les femmes et tous les hommes qui oeuvrent au quotidien au service des habitants du territoire.**

Les **soutiens de la population** pourront se manifester par une mention « j'aime » sur la publication de cette tribune sur la **page facebook du Grand Narbonne** et des communes mais aussi en **laissant sur le site internet du Grand Narbonne www.legrandnarbonne.com son nom, son prénom et sa commune de résidence sur un formulaire dédié.**

DEMANDE D'UNE CONVENTION AVEC LE TRIBUNAL DE NARBONNE

Au-delà du soutien de la population, les 37 Maires du Grand Narbonne souhaitent pouvoir bénéficier, à l'instar de la **convention** qui a été signée **entre l'Association des maires de l'Aude, présidée par Eric Ménassi, Maire de Trèbes et le Parquet et Tribunal judiciaire de Carcassonne, de liens directs entre élus et tribunal.**

Cette convention avec le Tribunal de Narbonne doit permettre de tenir informés les maires de l'état d'avancement des procédures engagées mais aussi aux maires de signaler des situations problématiques relevant de l'incivilité, la menace, l'agression ou encore le non-respect de diverses réglementations.

AU VERSO LE TEXTE DE LA TRIBUNE



Au nom du vivre ensemble

Ici, une élue bousculée par un administré indélicat. Là, une maîtresse d'école invectivée par un parent d'élève devant de très jeunes enfants en pleurs. Ailleurs, des employés municipaux raillés, en « privilégiés de la République ». Ailleurs encore, des comportements déplacés, du dépôt sauvage au papier négligemment jeté sur la voie publique à deux pas d'une poubelle. Partout, les défiances aux institutions, aux pouvoirs publics, à la loi, à leurs représentants de proximité, les incivilités, parfois les injures et les menaces, se multiplient dangereusement depuis plusieurs mois. La violence écarte volontiers la tolérance et le dialogue.

Au nom d'une certaine « liberté », la leur, une minorité de concitoyens ne tient plus compte de celle des autres. Cette minorité galvaude au passage une notion primordiale, l'huile essentielle du bien vivre ensemble : le respect. Respect d'autrui, respect des règles, mais aussi respect des hommes et des femmes qui œuvrent au quotidien pour les populations du territoire. Vos élus y figurent, en première ligne.

Face à la montée d'une forme pernicieuse de défi, posture rappelons-le minoritaire, ces élus savent pouvoir s'appuyer sur une majorité silencieuse. Ils entendent l'exaspération grandissante, véritable mur virtuel contre ceux qui revendiquent des droits sans se soucier de leurs devoirs de citoyen.

Les réseaux sociaux, miroir souvent déformant, royaume du jugement négatif, confortent les comportements inappropriés d'une frange de la population à la voix plus haute que la pensée. Aujourd'hui, vos élus disent « stop ». Aujourd'hui, ils espèrent votre soutien. Ils attendent parallèlement des réponses plus fermes des autorités pour souligner la gravité de dérives qui n'épargnent aucune des 37 communes du Grand Narbonne.

Au-delà de la légitimité des acteurs de notre démocratie, il en va de notre socle commun, la vie en société. « La liberté, c'est le respect des droits de chacun. L'ordre, c'est le respect des droits de tous » écrivait Marbeau. Soutenez-nous dans notre démarche, initiée au nom de toutes celles et de tous ceux qui, à travers leur métier, leur mandat, leur engagement, donnent de leurs compétences, de leur temps, de leur goût des autres.

Les 37 Maires du Grand Narbonne

Didier ALDEBERT, Yves BASTIÉ, Didier BOUSQUET, Jean-Claude CALVET, Luc CASTAN, Jean-Paul CHALULEAU, Didier CODORNIU, Georges COMBES, Bernard DEVIC, Viviane DURAND, Alain FABRE, Jean-Paul FAURAN, José FRÈRE, Catherine GOUIRY, Guillaume HERAS, Joël HERNANDEZ, Michel JAMMES, Jean-Marc JANSANA, Christian LAPALU, Gérard LETEISSIER, Lydie LOÏS, Gérard LUCIEN, Henri MARTIN, Fabienne MARTINAGE, Jean-Marie MONIÉ, André-Luc MONTAGNIER, Didier MOULY, Jacques POCIELLO, Michel PY, Jean-Louis RIO, Jean-Luc RIVEL, Édouard ROCHER, Francis TAURAND, Bruno TEXIER, Marcel TUBAU, Magali VERGNES, Alain VIALADE.